

Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262632002850	07/09/2026	16320 - AFTRAL CHAMBERY	06

619 RUE DENIS PAPIN

73290 LA MOTTE-SERVOLEX
SIRET : 30540504500777
Code UAI : 0731573N

Dossier suivi par : LOURDIN Adrienne
Téléphone :
Courriel : adrienne.faure@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N° TVA : FR95305405045

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT
2 A RUE SIMONE VEIL
73000 BASSENS
France
SIREN : 981322480

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT
2 A RUE SIMONE VEIL
73000 BASSENS
France

Vos références	40A242603G12
Code client	507275368
Devis N°	DEV202603422575
Commande N°	CDE202604093348
Date	01/04/2026
N° intracom TVA	FR89981322480

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement CFCEP23 - TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur - CFCEP62670002 (Inter) du 02/04/2026 au 03/07/2026, durée : 434,00h. - lieu : AFTRAL CHAMBERY 73290 LA MOTTE-SERVOLEX.							
> GERVAIS Quentin (Total présence : 434h) - ref. : 807838150 IDE : 8049288B - Période facturée du 02/04/2026 au 03/07/2026	1,00	P	2 343,60	0,00	2 343,60	20,00%	2 812,32
Total ... EURO					2343,60	468,72	2812,32

40A242603F58
Prise en charge à hauteur de 70% de France travail
LIP réglera les 30% restants

- Acompte versé **0,00**
Net à Payer 2 812,32 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	468,72

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement	
Date d'échéance : 07/10/2026 - N° compte : 507275368 - N° facture : 1262632002850 - Net à payer : 2 812,32 €	
Conditions de paiement : Virement à 30 jours	
Coordonnées du pôle règlement : pcn.aftral.siege@aftral.com	
Le numéro de facture est à rappeler obligatoirement avec votre règlement : 1262632002850 .	
Modalité de règlement par virement	Modalité de règlement par chèque
Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : 1262632002850 .	Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : 1262632002850 .
Références bancaires :	Règlement à adresser à :
IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1030 797/CMCIFRPP	AFTRAL POLE CLIENT NATIONAL 46 avenue de Villiers 75017 Paris